



# Riahn Toxenville

## Histoire des opiacés

### Edito

Ainsi que nous vous l'avions annoncé lors du précédent numéro de RIAHN nos deux réseaux (Toxenville et RIAHN) participent à la fondation d'un nouveau réseau. Le bulletin est le fruit d'une première collaboration, autour d'une problématique commune que nous avons choisi de centrer sur l'histoire des opiacés. Nous espérons pouvoir, lors de notre prochain envoi, vous annoncer la constitution du nouveau réseau, sa dénomination et le nom que portera le bulletin... A bientôt.

### Une petite histoire des opiacés : du pavot à l'héroïne

Les opiacés font partie de notre civilisation depuis des millénaires : il a été retrouvé des tablettes sumériennes datant d'il y a 5000 ans mentionnant l'usage du pavot. Les romains et les grecques utilisaient les extraits de pavot dans la pharmacopée antique.

#### Le voyage des opiacés

L'expansion de leur usage provient des

pays d'Asie mineure qui exportent le pavot et l'opium vers les Indes et les pays asiatiques. En Perse, en 1660, l'opiophagie est de coutume, alors qu'à la même époque en Chine l'opium est fumé <sup>(1)</sup>. De par les échanges commerciaux et les migrations, l'opium se propage progressivement et voit son mode d'usage se modifier au travers des populations rencontrées.

#### L'industrialisation des opiacés

Entre le 18 et 19<sup>ème</sup> siècle, la culture du pavot augmente et parallèlement apparaissent des techniques d'extraction chimique des substances.

Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, de l'opium est extrait un certain nombre de principes actifs (morphine, codéine, thébaine, papavérine, narcéine, narcotine) qui sont classifiés selon leur pouvoir soporifique, convulsivant et leur toxicité <sup>(2)</sup>.

La morphine est tout d'abord considérée comme dangereuse : « les résultats publiés signalaient ce sel comme un poison tellement actif » et elle jouissait d'une « réputation vénéneuse, et dès-lors la seule dénomination d'acétate de

Suite page 2

morphine répandit l'effroi dans toutes les classes de la société »<sup>(3)</sup>.

Des études sont alors menées pour « préciser l'action ... de l'acétate de morphine ..., afin de s'assurer si les médecins pouvaient l'administrer en toute sécurité, et à quelles doses, ou bien si son action constamment vénéneuse devait le faire proscrire de la matière médicale »<sup>(4)</sup>. Il est intéressant de noter qu'il est même question, au-delà de l'aspect médicamenteux, de la « sécurité de la société »<sup>(5)</sup>.

Après étude, le Dr Vassal s'exprime clairement : « J'ai du moins acquis la certitude qu'on peut donner ce médicament avec la même assurance que l'extrait aqueux d'opium, excepté que l'action de l'acétate de morphine est quatre fois plus énergique de celle de l'extrait aqueux d'opium ; c'est assez faire pressentir avec quelle réserve il faut le prescrire. ». Cette substance devenue médicament est « d'autant plus précieux qu'on peut par son usage ralentir la marche destructive de certaines affections morbides presque toujours incurable »<sup>(6)</sup>. La morphine en tant que médicament était née.

En 1870, Clifford Alburst « confesse : Personne, dit-il, n'avait l'expérience de ces effets funestes, et, tous nous avons celle du soulagement que donnent les piqûres. Mais, graduellement, j'acquis la conviction que la morphine crée, comme l'opium pris par la bouche, un besoin artificiel, et qu'elle produit par l'accoutumance un affaiblissement, une dépression dont elle est cause »<sup>(7)</sup>.

B. Ball déclare que « l'opiophagie, jusqu'à présent, ne s'était pas acclimatée en France. Mais avec la morphine, nous entrons dans une phase nouvelle »<sup>(8)</sup>.

Maurice Talmeyr écrit dans un roman « Les possédés de la morphine » en 1892 : « La morphine, aujourd'hui est un fléau. Elle est le Nouvel Opium, plus diabolique que l'autre... »

L'opium étant au centre de conflits internationaux (Royaume Uni et Asie) et d'intérêts commerciaux, il est effectué en 1912 une convention internationale

sur les stupéfiants (cocaïne, Opiacés et cannabis) afin d'en interdire le trafic et d'en réguler l'usage (seulement à destination médicale). Ainsi, il est écrit : « Votre rôle, disait le Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, ..., sera de ramener le petit pavot somnifère à son rôle véritable de médecine salubre »<sup>(9)</sup>.

Nous voyons déjà qu'à l'époque une nouvelle substance comme la morphine fit l'objet d'une grande attention oscillant entre médicament et poison et qu'il était nécessaire de maintenir cette molécule dans le cadre médical uniquement comme antalgique. Il y eut une dérive quant à la prescription et délivrance de morphine puisqu'elle était utilisée pour beaucoup de maux du quotidien, jusqu'au sirop de Mme Winslow pour aider les enfants à dormir lors de douleurs dentaires, et permettre à la mère de se reposer (« gives rest to the mother »)<sup>(10)</sup>.

### Du pavot à la morphine en quelques siècles, et de la morphine à l'héroïne en quelques années :

Fin XIX ème, une nouvelle étape consiste en la synthèse de « médicaments de transformation » : une molécule est modifiée par un procédé chimique pour en donner une autre avec de nouveaux effets :

« A l'heure actuelle, les chimistes sont entrés dans une voie nouvelle qui paraît devoir également fournir à la thérapeutique des résultats fort précieux c'est la transformation des médicaments existants et connus par des méthodes capable d'exalter les propriétés favorables en même temps qu'on fera disparaître les propriétés fâcheuses. C'est à cette méthode nouvelle que l'on doit l'héroïne, un dérivé de la morphine »<sup>(11)</sup>.

A la fin des années 1890, l'héroïne est synthétisée, mais ne semble pas être tout d'abord intéressante en thérapeutique.

### L'héroïne comme traitement

Des études en laboratoires lui trouvent un

intérêt pour le traitement de la tuberculose, en arrêtant la toux du tuberculeux. L'héroïne est présentée comme « un médicament destiné à un grand avenir, ..., d'une grande utilité pour combattre le symptôme toux » en 1900. Du point de vue clinique, il est même ajouté, sans ironie, que « les malades ont toujours pris le médicament avec plaisir, et le préfèrent même beaucoup à la morphine et à la codéine. Aucune accoutumance fâcheuse n'a été révélée. »<sup>(12)</sup>.

Vers 1900, un laboratoire pharmaceutique le commercialise comme médicament contre « la dyspnée et contre la toux des Phtisiques et Tuberculeux, ainsi que dans les affections des voies respiratoires, bronchites, ... ». La fiche médicamenteuse précise qu'il n'y « pas d'accoutumance. Pas d'habitude ». De plus, ce traitement est « recommandée pour soigner les morphinomanes ou les personnes susceptibles de le devenir » Il est à noter qu'il était possible de demander un échantillon, « envoyé gratuitement » par le laboratoire<sup>(13)</sup>. Le docteur Morel Lavallée insiste en 1900 dans une revue médicale en affirmant : « La morphine remplacée par l'héroïne ; pas d'euphorie, plus de toxicomanie. Traitement héroïque de la morphinomanie ». Elle est même qualifiée « d'être inoffensive, de ne pas créer l'accoutumance »<sup>(14)</sup>. Déjà en 1899, l'héroïne est présentée comme « un produit de substitution de la morphine »<sup>(15)</sup>.

D'autres études confirment l'intérêt, à l'époque, sur les maladies broncho-pulmonaires<sup>(16)</sup> : « l'héroïne diminue la fréquence respiratoire en prolongeant la durée de l'inspiration. De cette façon, l'air a plus de temps pour pénétrer jusqu'aux alvéoles pulmonaires. ... La ventilation est plus parfaite ». L'intérêt thérapeutique est alors scientifiquement prouvé et la conclusion est catégorique : « L'héroïne améliore l'état des malades, nous ajouterons qu'elle peut amener la guérison », avec comme mot de la fin : « nous espérons que [l'héroïne] gardera une place durable en thérapeutique, car un médicament qui soulage si peu que ce

soit est un médicament précieux »<sup>(17)</sup>. Nous voyons bien le pouvoir extraordinaire conféré à l'héroïne devant les qualificatifs employés à l'époque : « l'effet fut magique », « enrichir le trésor de la thérapeutique ». Il est vrai que « des malades, condamnés par leur maladie à dormir sur un fauteuil, pouvaient reposer la nuit entière couchés dans leur lit »<sup>(18)</sup> sous l'effet de l'héroïne. La morphine était déjà un antalgique efficace utilisé à bon escient dans la thérapeutique d'alors. Il est possible qu'à l'époque il était question de remplacer la morphine par l'héroïne jugée plus active avec paradoxalement moins d'effets secondaires. Le caractère très efficace, et une bonne publicité, en fit rapidement la renommée internationale. Dans le cadre de l'usage antalgique, l'héroïne est plus intéressante que la morphine pour certains auteurs, sans « suites désagréables », « sans les multiples inconvénients » de la morphine<sup>(19)</sup>.

Dans « un cas de démorphinisation par l'héroïne »<sup>(20)</sup>, un médecin décrit l'observation d'un patient qui souhaite arrêter l'usage de morphine et pour cela propose des injections d'héroïne : « après chaque piqûre le malade ressent une euphorie légère avec sensation de bien-être rappelant, dit-il, les sensations de la morphine et qu'il n'avait déjà plus avec celle-ci ». Cette observation n'est pas sans interroger le médecin : « Je crois, cependant, qu'il ne faudrait pas se livrer, sans retenue, à un abus d'injection de ce sel, car alors on aurait substitué un poison à un autre ». Il rajoute néanmoins : « Je crois l'héroïne capable de démorphiniser en évitant au patient surtout les angoisses d'une démorphinisation rapide ». Nous voyons ici quelques ressemblances avec un traitement de substitution aux opiacés. Nous assistons à l'époque à plusieurs regards thérapeutiques sur l'usage de l'héroïne : ceux qui voient en l'héroïne le traitement idéal de certaines maladies broncho-pulmonaires, notamment la tuberculose, même en pédiatrie, ceux qui l'emploient comme antalgique, ceux qui la voient comme traitement de la

morphinomanie et enfin ceux qui en écartent l'usage thérapeutique. En 1907, pour certains auteurs, l'héroïne est un mauvais médicament, déclarant : « que si la morphine est un médicament dangereux qui ne doit s'employer qu'avec la plus grande circonspection, l'héroïne, elle, ne doit être employée dans aucun cas. Ses effets calmants ne sont pas supérieurs à ceux de son isomère. Enfin, ses effets accumulatifs sont plus dangereux et peuvent donner lieu à des accidents très sérieux »<sup>(21)</sup>.

Ces débats eurent lieu après la mise sur le marché de ce « médicament » ; peut-être trop tard quant à l'apparition de cas d'héroïnomanie.

Nous assistons alors, pour certains patients, à un glissement de l'usage et de la dépendance de la morphine vers celui de l'héroïne.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle a également été le siècle de l'invention de la seringue de Pravaz, dont l'usage associé aux morphiniques entraînera des cas de « kentomanie »<sup>(22)</sup>. Mais ceci est une autre histoire.

Il a fallu attendre 1971 avant de retirer définitivement l'héroïne de la pharmacopée française, ce qui correspond à la période à laquelle surviennent des cas médiatisés d'overdose.

Du pavot à l'héroïne, les choses n'ont guère changé : il s'agit du même processus du passage d'une substance pouvant avoir un effet bénéfique (principalement antalgique) à un poison. Cependant, ce que nous pouvons observer, c'est qu'avec le temps la puissance de la substance psycho-active a augmenté, renforçant les effets et le pouvoir addictogène.

Nous pouvons observer également que lorsqu'une substance stupéfiante est découverte, elle vit sa propre existence passant des mains expertes médicales aux mains tout aussi expertes des usagers.

En conclusion, les opiacés accompagnent l'humanité depuis des millénaires entre plaisir et thérapeutique, bénéfique et maléfica, entre Eros et Thanatos.

Dr W Herouin Médecin  
Réseau de Santé Toxenville

- 1 - Thibout. *La question de l'opium à l'époque contemporaine*, 1912, p.16
- 2 - Guinard. *La morphine et l'apomorphine*, 1898, p.18
- 3 - Vassal. *Considérations médico-chimiques sur l'acétate de morphine* 1824, p II
- 4 - *Ibid.*, p 84
- 5 - *Ibid.*, p83
- 6 - *Ibid.*, p IV
- 7 - Bernheim et Laurent. *Traité de Médecine clinique et thérapeutique*, Tome quatrième, 1895, p426
- 8 - Ball. *La Morphinomanie*. 3e édition, revue et augmentée. 1888.
- 9 - Thibout *La question de l'opium à l'époque contemporaine*, 1912, p.7
- 10 - publicité « Mrs Winslow's soothingsyrup », vers 1850
- 11 - *Revue Les nouveaux remèdes*, janv 1900, p 313
- 12 - Saint-Martin. *Etude expérimentale de pharmacodynamie sur l'éther diacétique de la morphine (héroïne)*, 1900, p 11
- 13 - *L'aspirine – La Somatose – L'héroïne*, vers 1900, p34
- 14 - *Revue Les nouveaux remèdes début* 1899, p 10
- 15 - *Revue Le moniteur thérapeutique*, 26ème année, jan. 1899,p.31
- 16 - *Revue Les nouveaux remèdes de pharmacologie*, janvier 1900
- 17 - *Revue Les nouveaux remèdes janv* 1900, p.6
- 18 - *Revue Les nouveaux remèdes janv*. 1899, p.342
- 19 - *revue Les nouveaux remèdes de pharmacologie janvier 1901* p.306
- 20 - *Revue Les nouveaux remèdes de pharmacologie*, Tome 16, 1900, p.294-299
- 21 - *Revue Les Nouveaux remèdes de pharmacologie*, Janvier 1907, p.401
- 22 - *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 3ème série, Tome 76, 1911, p.65

**Les ouvrages en référence sont accessibles sur le site de la Bibliothèque Nationale de France : [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)**

# « Histoire des produits » Références bibliographiques IREPS



Cet icône signifie que les ouvrages sont disponibles en prêt aux centres de documentation de l'IREPS Haute-Normandie. N'hésitez pas à contacter les documentalistes de l'IREPS Haute-Normandie pour plus d'informations.

- Escototado A. **Histoire générale des drogues - Tome 1**. Paris : L'Esprit frappeur, 2004, 538 p.
- Escototado A. **Ivresses dans l'histoire : les drogues, des origines à leur interdiction**. Paris : Esprit frappeur, 1998, 93 p.
- Rosenzweig M. **Les drogues dans l'histoire, entre remède et poison : archéologie d'un savoir oublié**. Paris : De Boeck, 1999, 198 p.
- Fillaut T., Nahoum-Grappe V., Tsikounas M. **Histoire et alcool**. Paris : L'Harmattan, 1999, 220 p.
- Fillaut T. **L'alcool, voilà l'ennemi ! L'absinthe hier, la publicité aujourd'hui**. Editions de l'Ecole Nationale de la Santé Publique (ENSP), 1998, 104 p.
- Garrier G. **Histoire sociale et culturelle du vin**. Paris : Bordas, 1996, 366 p.
- Nouvel P. **Histoire des amphétamines**. Paris : Presses universitaires de France (PUF), 2009, 296 p.
- Groult J. M. **Plantes interdites. Une histoire des plantes politiquement incorrectes**. Paris : Ulmer, 2010, 168 p.
- Hodgson B. **Opium, histoire d'un paradis infernal**. Paris : Seuil, 1999, 152 p.
- Godeau E. **Le tabac en France de 1940 à nos jours - Histoire d'un marché**. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne(PUPS), 2008, 472 p.
- Nourisson D. **Histoire sociale du tabac**. Paris : Editions Christian, 1999, 188 p.
- Denis.R JL Scron (1996). **Le Cannabis. Que Sais-je ?** Presses universitaires de France PUF

## Vient de paraître...

### • L'AIDE-MEMOIRE DE LA REDUCTION DES RISQUES EN ADDICTOLOGIE EN 22 FICHES

Alain Morel, Pierre Chappard, Jean-Pierre Coueron  
Collection: Aide-Mémoire, Dunod  
2012 - 360 pages - 150x210 mm  
EAN13 : 9782100582150

### • SEXE, GENRE ET ADDICTION

Sous la direction Christian Colbeaux  
ISBN : 978-2-296-99702-8 • septembre 2012

## En région

### • Mise en place d'un programme d'Education Thérapeutique destiné aux familles et à l'entourage de jeunes usagers de drogues.

CH du Rouvray, contact Tel : 02.32.95.10.91

• Ouverture d'**ELSA** CH de Navarre à EVREUX, tél 0232338385, ELSA@chs-navarre.fr

• Ouverture en Janvier 2013, d'un **Centre Méthadone** sur le site de l'Hôpital St Julien Petit Quevilly. CSAPA CHU de Rouen

## Le HAVRE :

• **Le 27 Novembre** Journée Annuelle Alcool Addictions et Travail Du risque 0 à la Réduction des Risques : <http://www.alcool-addictions-travail.fr/actualites/>

• **Le 29 Novembre**, Colloque Addictions, Insertion et Territoires organisé par Maillage, Nautilia RIAHN [http://www.riahn.fr/site/?page\\_id=775](http://www.riahn.fr/site/?page_id=775)

**Le Bulletin est édité par RIAHN & Toxenville, associations Loi 1901**

**Bulletin N°0 - l'histoire des opiacés**

Directeur de publication :

Dr Cadet .Dr Rouillé.

Comité de rédaction et lecture

D.Anne, AS Deluca, B.Duez, J.Hauchard, S.Delaunay

,C.Ragu, W.Herouin

Coordinateurs : C Ragu, W Herouin,

S Delaunay

Membres du Bureau RIAHN

Cadet Ph , G Lacaille, G Perrimon,AS Deluca, MC

Flavigny, V Guillotin, D Anne, A Baguet,B Duez, P

Collec, J Massot,Y Protais, S Poinet

Membres du Bureau Toxenville

Christian Rouillé, Pascal Léger, Catherine Berteaux,

Ililinka Ghika, Sylvie Rosant, Cassandre Mancel

Diffusion :

Coordo@riahn.fr et toxenville@yahoo.fr

Maquette : L. Lebiez,

association l' Ecrit Santé

Imprimerie : ETC

ISSN : en cours

Dépôt légal à parution

Parution : 3 numéros par an

Site internet : [www.riahn.fr](http://www.riahn.fr)

## Fable

### L'épi et le pavot

Au beau milieu d'un champ fertile,  
Où les dons de Cérès mûrissaient à l'envi,  
Fier de ses grains dorés, un orgueilleux Epi  
Querellait un Pavot à peu près dans ce style :  
« Que viens-tu faire auprès de moi,  
Vil symbole de la paresse ?  
En l'Orient l'on dit que la mollesse  
De tes sucS enivrants fait le plus sot emploi ;  
Mais en ces lieux jamais as-tu servi personne ?  
Sans odeur et sans goût, jamais utile à rien,  
Ta léthargique fleur n'est bonne  
Qu'à ceindre un jour d'une couronne  
Un front académicien.  
Que mon sort en ce monde est différent du tien !  
A la table des Rois tous les jours je figure,  
Peut-être même à la table des Dieux ;  
Et l'homme, des présents que lui fit la nature  
Trouve en moi le plus précieux ;  
Cesse inutilement de fatiguer la terre.  
Tout doux, mon orgueilleux voisin !  
Fier de ton superbe destin,  
Tu viens me déclarer la guerre :  
Chacun son rôle ici-bas,  
Suivant qu'en ses secrets le veut la Providence,  
Et du mien je ne me plains pas :  
Dans les greniers de l'opulence  
Cours entasser tes grains, le doux suc des pavots,  
Chargé de l'humble soin d'endormir la souffrance,  
Au malheureux qui n'a plus d'espérance  
Ira verser l'oubli des maux. »

*Naudet, dans « Le nouveau fablier des écoles primaires » G. Etienne, 1838, 4ème éd.*

Les opinions exprimées dans les articles du Bulletin En Riahn n'engagent que leurs auteurs et leur parution est soumise à l'accord de ceux-ci. Cependant, le comité de rédaction se réserve le droit de non publication si certains propos interpellent les valeurs éthiques ou déontologiques de l'association. Les indications d'adresses, numéros de téléphone, mail ou site web sont données à titre d'information sans aucun but publicitaire et non exhaustifs.

